



**SERVICE
CIVIQUE**
Une mission pour chacun
au service de tous



PROJET MISSION CONTRAT CIVIQUE LAVAUR FC Novembre 2020-Mai 2021

La mise en place d'un Contrat volontaire civique est essentielle pour que le Club ait une démarche sociétale, humaine et qualitative et permette à un jeune de travailler sur un projet complet, permettant au club de grandir et d'avoir une récompense fédérale à travers un label reconnu et délivré par la FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL

La mission du volontaire service civique, pour permettre au club d'atteindre cet objectif concernera les points suivants :

AUTODIAGNOSTIC :

Le volontaire service civique réalisera un auto diagnostic important, sur la base des critères pris en compte dans l'évaluation du Label Jeunes FFF, afin de s'autoévaluer, identifier les pistes d'amélioration, et ce en ayant en ligne de mire les différents niveaux du Label, véritable baromètre de performance dans l'organisation, la structuration et le développement du club autour de la pratique des jeunes, tout ceci avec l'appui et sous le contrôle de son tuteur.

PROJET DE DEVELOPPEMENT :

Cet autodiagnostic permettra au volontaire service civique de définir dès lors un vrai projet de développement en corrélation avec les différents niveaux du Label, liés au respect des critères associatif, sportif, d'encadrement et de formation définis par la Fédération Française de Football.

CRITERES SELECTIFS ET MISE EN PLACE :

Le travail, ensuite, du projet sur les thématiques d'utilité publique, sécuritaire, quantitatif et qualitatif permettra de préparer au mieux le dossier et donc la réussite de l'acquisition du Label.

INFORMATION, COMMUNICATION, LOGISTIQUE :

Mise en place du programme éducatif, avec calendrier d'actions, définition et actions des volets social/éducatif/citoyen.

Respect des affichages obligatoires (charte, respect...) et de la mise à disposition des outils de communication du programme auprès des encadrants.

Veiller à la bonne tenue des réunions d'informations auprès des parents, techniques auprès des éducateurs, administratives auprès du Comité Directeur, ainsi qu'au déploiement de séances pédagogiques directement liées au projet du programme éducatif.

ENCADREMENT ET FORMATIONS :

Le cadre de l'obtention du label Jeunes FFF, le volontaire service civique devra organiser et mettre en place, si besoin, toute formation nécessaire, à répondre aux critères d'encadrant défini par le Label.

Mais également de préparer un plan de formation sur les années N+1 et N+2 en lien avec le Label.

CONCLUSION :

Le projet club via la labellisation de la FFF va donc reposer sur 4 grands axes qui permettront au jeune volontaire service civique d'avoir une démarche globale de projet.

Projet associatif (vise à structurer le club pour une organisation claire, cohérente, performante, sécurisante pour optimiser l'activité du club et développer le mieux vivre ensemble.)

Projet sportif (vise à définir les formes et niveaux de pratique en adéquation avec les besoins des pratiquants, et déterminer les normes d'encadrement.)

Projet éducatif (vise à renforcer le projet sportif à travers la bonne connaissance et le partage des règles de vie).

Projet encadrement et formation (vise à évaluer les besoins et renforcer le niveau des compétences des encadrants.)

La seconde mission sous responsabilité du volontaire service civique, en liaison avec son tuteur sera de permettre la tenue au sein du club d'une Formation d'éducateur dans la catégorie des 15 ans, formation regroupant l'ensemble des éducateurs du département désireux de se former sous la responsabilité officielle du District du Tarn, afin d'obtenir des certifications d'éducateurs reconnues par la Fédération Française de Football comme titre diplômant.

Cette démarche consiste à l'élaboration, la tenue d'un cahier des charges défini par le District de Football du 81, puis par la bonne tenue de la formation, et d'un audit de satisfaction suivant la manifestation.

Les différents points concernant le cahier des charges, et le travail du volontaire service sera de matérialiser et valider l'ensemble de ces points :

- . Organiser et préparer une salle pour des cours théoriques à destination de 20 stagiaires. (Tables, chaises, écran de projection, vidéoprojecteur, table type Paperboard)

- . Préparation et accueil dans vestiaires équipés ainsi que d'un local spécial Vestiaire Arbitres pour l'encadrement.

- . Avoir modulé et fait tracer, pour prêt à jouer, un terrain de football à 11 et s'assurer de la disponibilité de celui-ci tout le temps du module.

- . Réunir et fédérer un groupe de 14 joueurs minimum de la catégorie 15 ans du club, afin que ceux-ci soient à la disposition, tout le temps du module pour les séances cadre.

- . Organiser l'accueil du matin avec café, viennoiseries, mais aussi le pot de fin de formation.

- . Prévoir et s'assurer de la disponibilité d'une salle pour la restauration du midi, et veiller à la bonne tenue et équilibre de l'espace temps/repas.

- . Prévoir et s'assurer de la mise à disposition en état, du matériel pédagogique nécessaire pour l'ensemble de la formation (Plots, coupelles, ballons..)

- . Organiser et suivre en amont avec le Conseiller Technique du Département de la bonne avancée et de la tenue de l'opération de formation.